

De père en fils, les exploitations agricoles conservent leurs particularités nationales

Philippe
PERRIER-CORNET
avec la collaboration de
Jean-Paul DAUBARD

INRA ENESAD - UMR
en Économie et
Sociologie Rurales

Ces résultats ont été présentés au colloque du
CNASEA de mars 2002.

Les structures agricoles nationales restent très variées au sein de l'Union européenne. Les agricultures familiales s'y reproduisent, selon des logiques différentes. Le renouvellement des générations d'agriculteurs selon des pratiques de transmission diverses participe de ce mouvement. Trente ans d'unification des marchés dans le cadre de la PAC n'ont pas conduit à homogénéiser les exploitations autour d'un modèle commun. Plus grandes et plus performantes, telles sont les exploitations des jeunes agriculteurs.

Les exploitations sur lesquelles s'installent les jeunes agriculteurs en Europe demeurent très hétérogènes, tant sur le plan structurel (taille, dimension économique, main-d'œuvre) qu'économique ou financier. À l'aube du XXI^e siècle, les valeurs nationales moyennes des exploitations des jeunes agriculteurs se situent dans une fourchette de 1 à 10 pour la dimension économique, appréhendée par la marge brute standard (MBS) ou pour le capital total moyen par exploitation. Les écarts sont encore bien plus importants en matière d'endettement ou d'investissement. Cette hétérogénéité structurelle et économique persistante questionne les politiques et dispositifs publics européens en direction de l'agriculture : d'une part, des dispositifs communs s'appliquent en fait à des situations très contrastées, d'autre part, l'unification des marchés agricoles qui est à la base de la politique agricole commune (PAC) depuis maintenant plusieurs décennies est loin d'avoir conduit à une homogénéisation des structures agricoles nationales en Europe. Les pratiques familiales de transmission des exploitations et de renouvellement des générations d'agriculteurs, très diverses d'un pays à l'autre, expliquent en grande partie la persistance de ces disparités.

L'héritité plus forte que la PAC

La comparaison des exploitations des jeunes agriculteurs d'un pays à l'autre fait apparaître des écarts considérables (tableau 1). Cette hétérogénéité des exploitations agricoles européennes persiste depuis le début des années 90.

Du point de vue structurel, la dimension économique moyenne des exploitations des jeunes agriculteurs néerlandais est douze fois

Des exploitations professionnelles

L'analyse des caractéristiques des exploitations tenues par les jeunes agriculteurs ne concerne que le champ des exploitations « professionnelles », à savoir les exploitations agricoles dont la dimension économique minimale est de 12 hectares équivalent blé et qui occupent une main-d'œuvre totale correspondant au moins à une personne employée à trois quarts de temps sur l'année (0,75 UTA). Les analyses et les comparaisons sont établies à partir des fichiers du Réseau d'information comptable agricole (RICA) 1987 et 1997. Les résultats du Luxembourg ne sont pas publiés, vu le faible nombre de jeunes agriculteurs dans l'échantillon national.

supérieure à celle de leurs homologues grecs. Les écarts sont du même ordre pour la taille de la surface agricole utilisée (SAU) : 7 hectares en moyenne en Grèce, 62 en France, 104 au Royaume-Uni. En revanche, les exploitations de jeunes sont davantage comparables du point de vue de la main-d'œuvre familiale qu'elles utilisent : les moyennes nationales sont toutes comprises entre 1 et 1,9 UTA par exploitation, soit une à deux personnes employées à plein temps pendant une année sur l'exploitation. Mais, dans l'ensemble, l'hétérogénéité structurelle des exploitations agricoles de l'Union européenne (UE) constatée au début des années 90 ne tend pas à s'atténuer en 1997.

Différents types d'agricultures familiales se reproduisent, selon des logiques différentes (encadré p. 42). Le renouvellement des générations d'agriculteurs participe de ce mouvement. Dans l'Union européenne, les nouveaux exploitants agricoles se recrutent essentiellement au sein des familles agricoles. Au début des années 90, neuf exploitations agricoles sur dix transmises dans l'UE l'étaient à des enfants d'agriculteurs [2,3]. Cette situation semble perdurer depuis.

Cette forte hérédité s'explique d'abord par le contrôle que les familles agricoles en place exercent sur l'accès à la terre. Celui-ci opère même dans des pays de fermage comme la Belgique, du fait du statut du fermage ; il est

aussi alimenté par l'encadrement institutionnel croissant de la production agricole (quotas de production...) qui accentue les phénomènes de barrière à l'entrée dans le secteur. Les enfants d'agriculteurs bénéficient ainsi d'un « avantage familial ».

Les jeunes d'origine non agricole ne représentent une proportion non négligeable des nouveaux chefs d'exploitation que dans des situations bien particulières : quand le marché foncier est plus ouvert en raison de l'existence de grands propriétaires fonciers non-exploitants susceptibles de louer ou vendre à d'autres (Royaume-Uni) ; quand la production n'exige que de très petites superficies (hors sol, horticulture...) ; quand la rente foncière tombe très bas, du fait de la déprise agricole et de la désertification (certaines régions d'Espagne).

L'installation des agriculteurs européens ne peut ainsi se comprendre que dans le cadre de stratégies familiales et de l'imbrication entre rapports familiaux et rapports fonciers. Mais, d'un pays à l'autre, ces pratiques familiales se déroulent dans des contextes sociaux, culturels et juridiques différents qui conduisent à une forte diversité des modes de transmission des exploitations. Les politiques des structures, dont la politique d'aide à l'installation est un élément, n'ont par conséquent pas eu cet effet homogénéisant que certains attendaient.

Tableau 1

Une dimension économique supérieure pour les exploitations des jeunes hormis pour l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France

	SAU (ha)			MBS (millier d'écus)		
	Moins de 35 ans	Tous âges	Différentiel (%)	Moins de 35 ans	Tous âges	Différentiel (%)
Allemagne	41,4	52,4	- 21	56,1	63,0	- 11
Autriche	23,3	24,7	- 6	26,9	27,8	- 3
Belgique	32,9	34,1	- 4	92,8	87,7	+ 6
Danemark	58,3	51,5	+ 13	110,9	86,9	+ 28
Espagne	50,5	31,8	+ 59	21,1	18,5	+ 14
Finlande	36,6	34,2	+ 7	49,3	45,0	+ 9
France	62,2	63,6	- 2	59,8	65,7	- 9
Grèce	6,8	6,2	+ 10	10,7	10,2	+ 5
Irlande	41,8	38,1	+ 10	30,0	25,0	+ 20
Italie	11,0	11,4	- 4	16,2	16,5	- 2
Pays-Bas	20,2	25,2	- 20	133,9	137,5	- 1
Portugal	18,6	12,1	+ 69	13,8	9,1	+ 52
Royaume-Uni	104,3	129,0	- 20	85,6	94,7	- 10
Suède	98,9	84,1	+ 18	59,1	51,7	+ 14
Union Européenne	29,1	30,2	- 4	32,2	32,5	- 1

Source : RICA - Commission européenne DG Agriculture/G3 1997

La politique d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs

De tous les États membres, la France est celui qui, depuis 1985, a de loin le plus mobilisé ce dispositif d'aide à l'installation des jeunes agriculteurs. Ceci paraît logique au vu des modes de transmission : la combinaison du partage égalitaire et du maintien de l'unité de l'entreprise conduit à des coûts d'installation élevés (encadré p. 42). Les autres pays dans le même cas de figure (Belgique, Danemark) ont d'ailleurs aussi mis en œuvre des dispositifs d'aide aux jeunes agriculteurs. Indépendamment de son impact auprès de ses bénéficiaires, on peut toutefois s'interroger sur les effets plus globaux de cette politique de soutien important aux jeunes agriculteurs. Elle est efficace sans doute sur le plan microéconomique et permet de conforter la situation de ceux qui en bénéficient. Mais son efficacité macro-économique est sans doute plus discutabile. Elle ne peut pas être considérée comme une politique d'emploi : en longue période, le rythme de diminution des exploitations agricoles et de l'emploi agricole est aussi élevé en France que dans les autres pays européens. De plus, les jeunes agriculteurs français sont aujourd'hui parmi ceux dont l'activité agricole emploie, relativement, le moins de main-d'œuvre. Par ailleurs, le renouvellement des générations ne semble pas actuel-

lement être en France un élément de réorientation des systèmes de production vers des orientations plus diversifiées et innovantes.

Au-delà de l'hétérogénéité persistante entre les États membres, la comparaison à l'intérieur de chaque pays entre la situation des jeunes agriculteurs et celle de leurs aînés est révélatrice des inflexions éventuelles que les jeunes agriculteurs sont ou non en train d'impulser dans l'évolution de leur agriculture nationale. Elle fait également apparaître quelques situations relatives communes des jeunes par rapport à leurs aînés.

En 1997, les jeunes agriculteurs français sont installés sur des structures de dimension comparable à celles de leurs aînés et reproduisent assez fidèlement les orientations productives de ceux-ci.

En revanche, ils emploient moins de main-d'œuvre que les autres agriculteurs français. La densité du travail par hectare est parmi les plus faibles de celles des jeunes agriculteurs de l'UE, derrière les jeunes Anglais et Suédois.

Les jeunes Français sont un peu plus endettés que leurs aînés, sans que leur niveau d'endettement n'atteigne toutefois celui des jeunes Danois, Belges ou Hollandais. Leurs résultats économiques par travailleur les placent dans la moyenne européenne, aux côtés des Allemands, mais plutôt en queue de peloton des pays d'Europe du nord dans lesquels la place de l'agriculture dans l'économie nationale

Tableau 2

Davantage de main-d'œuvre chez les jeunes, sauf en France, en Allemagne et au Royaume-Uni

	UTA familiales			UTA salariées			UTA totales		
	Moins de 35 ans	Tous âges	Différentiel (%)	Moins de 35 ans	Tous âges	Différentiel (%)	Moins de 35 ans	Tous âges	Différentiel (%)
Allemagne	1,44	1,47	- 2	0,24	0,52	- 54	1,68	1,99	- 16
Autriche	1,90	1,80	+ 6	0,14	0,10	+ 40	2,04	1,90	+ 7
Belgique	1,49	1,50	- 1	0,27	0,23	+ 17	1,77	1,73	+ 2
Danemark	0,96	0,91	+ 5	0,57	0,47	+ 21	1,53	1,38	+ 11
Espagne	1,04	0,89	- 7	0,38	0,34	+ 18	1,42	1,23	+ 15
Finlande	1,74	1,62	+ 7	0,21	0,23	- 9	1,95	1,85	+ 5
France	1,34	1,44	- 7	0,20	0,36	- 45	1,54	1,80	- 14
Grèce	1,56	1,55	+ 1	0,21	0,18	+ 16	1,77	1,73	+ 2
Irlande	1,19	1,15	+ 4	0,06	0,10	- 40	1,25	1,25	0
Italie	1,09	1,11	- 2	0,10	0,10	0	1,19	1,21	- 2
Pays-Bas	1,30	1,44	- 10	0,82	0,71	+ 15	2,12	2,15	- 1
Portugal	1,26	1,17	+ 8	0,24	0,23	+ 4	1,50	1,40	+ 7
Royaume-Uni	1,22	1,28	- 5	0,59	0,98	- 41	1,81	2,26	- 20
Suède	1,22	1,19	+ 3	0,15	0,15	0	1,37	1,34	+ 2
Union Européenne	1,28	1,24	+ 3	0,21	0,27	- 22	1,49	1,51	- 1

Source : RICA - Commission européenne DG Agriculture/G3 1997

Caractéristiques des exploitations des jeunes agriculteurs européens

1. Allemagne :

Les exploitations des jeunes ont une taille en surface et en UDE inférieure à la moyenne du pays, elles mobilisent moitié moins de travail salarié, mais autant de travail familial. Elles exercent sur des OTEX très semblables à la moyenne du pays. Le niveau d'endettement, un peu supérieur à celui de leurs homologues français et belges, reste supportable. Les résultats économiques, supérieurs à la moyenne malgré une taille de départ plus faible, révèlent un différentiel de productivité.

2. Autriche :

Les jeunes agriculteurs autrichiens s'installent sur le même modèle de petites exploitations que la moyenne du pays, qu'il s'agisse de la surface, de la taille économique, du travail mobilisé (légèrement supérieur), ou des OTEX (quasi identiques avec un peu moins de grandes cultures, un peu plus de bovins-lait). S'ils investissent un peu plus, leur endettement reste très modéré, et leurs résultats économiques modestes sont conformes à la moyenne.

3. Belgique :

Les exploitations des jeunes agriculteurs diffèrent peu de la moyenne de celles du pays, qu'il s'agisse de l'emploi créé ou des résultats économiques (le différentiel favorable de MBS et de VA étant neutralisé par des charges supérieures dues sans doute à l'endettement). Par contre les OTEX sont légèrement différentes (moins de grandes cultures et de bovins viandes, plus de maraîchage, de porcs et volailles et de bovins lait), sans que l'on puisse parler de diversification. L'investissement des jeunes agriculteurs est supérieur, expliquant un endettement très supérieur à la moyenne, déjà très élevée.

4. Danemark :

Les exploitations des jeunes ont une taille supérieure et mobilisent un peu plus de travail notamment salarié. Par rapport à la moyenne du pays, elles sont moins tournées vers la grande culture et plus vers le hors sol et le lait. Elles investissent beaucoup et s'endettent considérablement pour ce faire. Néanmoins, du fait d'une marge brute et d'une valeur ajoutée importantes, leur revenu demeure supérieur à la moyenne.

5. Espagne :

Les exploitations des jeunes agriculteurs ont une taille nettement supérieure (en surface comme en MBS) à la moyenne du pays, et mobilisent une force de travail plus importante, notamment en travail familial. Leurs OTEX sont spécifiques : elles sont moins orientées vers la grande culture, les fruits, les cultures permanentes et les olives, et plus vers le maraîchage et l'horticulture. Leurs investissements sont limités et leur endettement, quoique plus élevé que la moyenne, reste faible. Leurs résultats économiques sont supérieurs à la moyenne.

6. Finlande :

Les exploitations des jeunes diffèrent peu de la moyenne, par la taille comme par la consommation de travail ; les grandes cultures y sont moins fréquentes, les productions animales plus représentées. L'investissement et l'endettement y sont supérieurs à la moyenne, comme les résultats économiques.

7. France :

Les exploitations des jeunes agriculteurs sont moins créatrices d'emploi que la moyenne. Leurs OTEX sont très voisines, les investissements plus élevés, entraînant un taux d'endettement important, mais encore très inférieur à celui de leurs voisins belges. Si la marge brute et la valeur ajoutée sont plus faibles dans les exploitations des jeunes, le revenu reste voisin de la moyenne du fait de la main-d'œuvre plus réduite.

8. Grèce :

Les exploitations des jeunes sont de taille aussi faible que la moyenne du pays, fournissant autant de travail. Elles sont un peu plus tournées vers les cultures permanentes et la vigne, beaucoup moins vers l'olive et un peu moins vers les grandes cultures. Ces exploitations investissent et s'endettent peu, leurs résultats économiques sont peu élevés, y compris chez les jeunes.

9. Irlande :

Les exploitations des jeunes agriculteurs dépassent quelque peu la moyenne et sont plus représentées dans les catégories d'activité supérieures. Elles mobilisent la même quantité de travail, et se concentrent dans les orientations dominantes du pays, accentuant l'orientation laitière, et réduisant celle des autres bovins, ovins et caprins par rapport à la moyenne, sans doute du fait des contraintes de surface. Le montant des investissements et celui de l'endettement sont supérieurs chez les jeunes agriculteurs, qui obtiennent des résultats économiques également supérieurs à la moyenne.

10. Italie :

Les exploitations des jeunes sont, comme la moyenne, majoritairement de très petite taille, mobilisant la même quantité de travail familial. Elles sont plus orientées vers la grande culture, moins vers les fruits et cultures permanentes, les olives ou la viticulture. Les investissements et l'endettement diffèrent peu de la moyenne, les résultats économiques également.

11. Pays-Bas :

La taille en surface des exploitations des jeunes est un peu inférieure à la moyenne, mais leur taille économique est supérieure, en consommant la même quantité de travail, mais avec une proportion plus forte de travail salarié. L'orientation des exploitations diffère notablement : celles des jeunes ont une proportion de maraîchage-horticulture et de porcins-volailles supérieure, mais plus faible pour les grandes cultures. Le montant de l'actif, bien qu'inférieur à la moyenne, est très élevé, l'investissement des jeunes représente moins de la moitié de celui de la moyenne. Leurs résultats économiques sont élevés et légèrement supérieurs à la moyenne.

12. Portugal :

La taille SAU et économique des exploitations des jeunes est supérieure à la moyenne, leur consommation de travail également. Leur orientation apparaît à la fois plus diversifiée et plus spécialisée : orientation accrue vers l'ensemble des productions animales ainsi que vers le maraîchage et la viticulture, orientation moins fréquente vers fruits et cultures permanentes, ainsi que vers les grandes cultures. S'ils investissent plus que la moyenne, ils sont aussi plus endettés, mais à un niveau encore très modéré. Leurs résultats économiques restent très faibles et peu différents de la moyenne.

13. Royaume-Uni :

De taille inférieure à la moyenne, les exploitations des jeunes mobilisent moins de travail, notamment salarié. Leurs OTEX sont assez semblables à la moyenne, à l'exception d'une orientation moins fréquente vers la grande culture et les ovins et caprins. Elles ont comme la moyenne un actif d'un montant élevé, leur endettement l'étant aussi en valeur absolue mais restant modéré en valeur relative. Les résultats économiques restent un peu inférieurs à la moyenne qui reste faible.

14. Suède :

Les exploitations des jeunes ont une taille supérieure à la moyenne, elles mobilisent un peu plus de travail familial. Elles sont moins orientées vers la grande culture et les bovins-viande et plus vers la production laitière. Leur investissement important nécessite un fort endettement, qui pèse probablement sur le revenu, très faible et inférieur à la moyenne malgré une valeur ajoutée supérieure.

est comparable à celle de la France : les jeunes Belges, Néerlandais, Danois, Anglais ont des revenus supérieurs aux leurs.

Davantage de main-d'œuvre chez les jeunes

En Espagne, au Danemark, en Autriche, au Portugal, en Finlande, la main-d'œuvre totale dans les exploitations de jeunes est en moyenne plus élevée que dans les autres exploitations (tableau 2). Dans tous les autres pays, elle est équivalente, à trois exceptions : la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni où le volume de travail dans les exploitations de jeunes est inférieur de 15 % à 20 % aux moyennes nationales. Les différences de comportement en matière d'emploi sont plus nettes du côté du travail salarié que du travail familial. Ainsi, les jeunes Autrichiens mobilisent 1,4 fois plus de travail salarié que la moyenne nationale des exploitations. Ceux du Danemark, des Pays-Bas, d'Espagne, de Grèce emploient environ 20 % de plus de main-d'œuvre salariée que leurs aînés.

Des exploitations de dimension économique supérieure

Dans la majorité des États membres, les jeunes dirigent des exploitations plus grandes que celles de leurs aînés. Cela concerne particulièrement les pays scandinaves, l'Europe du sud (sauf l'Italie) et l'Irlande. Au Portugal, où les jeunes sont peu nombreux mais considérés comme des acteurs privilégiés de la restructuration et de la modernisation de l'agriculture, leurs exploitations sont 1,5 fois plus grandes que la moyenne nationale. En dehors de ces cas, le Danemark est quasiment le seul pays d'Europe du nord où la dimension des exploitations des jeunes est nettement supérieure à celle de leurs aînés.

Dans les autres pays, principalement ceux du Nord, la dimension des exploitations de jeunes est légèrement inférieure mais assez proche de la moyenne nationale, à trois exceptions : l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France dans lesquels la marge brute standard (MBS) des jeunes est inférieure de 10 % à celle de leurs aînés.

Les cas de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni méritent d'être soulignés, car les jeunes de ces trois pays tranchent en matière d'emploi en regard de leurs homologues européens. En Allemagne, cela est essentiellement dû à l'emploi salarié auquel les jeunes font très peu appel (0,2 UTA salarié par exploitation, soit 20 % du temps d'une personne salariée employée à plein temps

Tableau 3

Les jeunes exploitants autrichiens perpétuent la tradition, les jeunes portugais innovent

% ligne

	Grandes cultures		Fruits et cult. perman.		Maraichage et horticult.		Viticulture		Bovins lait		Autres bovins		Ovins et caprins		Porcins et volailles		Autres		Olives		Indicateur d'écart jeunes tous âges*
	Moins de 35 ans	Tous âges	Moins de 35 ans	Tous âges	Moins de 35 ans	Tous âges	Moins de 35 ans	Tous âges	Moins de 35 ans	Tous âges	Moins de 35 ans	Tous âges	Moins de 35 ans	Tous âges	Moins de 35 ans	Tous âges	Moins de 35 ans	Tous âges	Moins de 35 ans	Tous âges	
Allemagne	21,8	20,1	1,4	1,9	2,8	3,2	3,7	4,5	36,4	35,9	5,3	5,1	0,6	0,7	5,2	3,8	22,6	24,8	-	-	7,8
Autriche	11,3	12,7	3,1	2,3	-	-	5,0	5,9	34,1	32,6	15,8	15,2	0,9	1,2	9,4	9,6	20,4	20,5	-	-	5,8
Belgique	6,2	11,0	5,4	4,1	8,4	9,8	-	-	22,2	21,5	18,4	20,8	-	-	22,2	15,1	17,2	17,7	-	-	18,2
Danemark	31,6	41,1	0,6	1,1	2,0	2,1	-	-	27,0	19,8	-	0,9	-	0,5	13,9	9,3	24,9	25,2	-	-	23,6
Espagne	20,8	23,7	15,1	24,3	17,1	5,2	5,5	3,6	8,9	7,7	2,8	4,3	8,3	5,6	3,0	1,8	13,7	13,7	4,8	10,1	37,7
Finlande	20,9	26,0	1,3	1,3	2,5	4,5	-	-	46,2	43,4	15,7	9,8	-	1,0	7,5	7,2	5,9	6,8	-	-	18,0
France	20,4	24,2	2,7	3,0	2,3	2,8	12,6	12,2	16,5	17,0	16,6	15,8	6,1	4,6	3,0	3,3	19,6	17,2	-	-	10,5
Grèce	29,3	30,8	18,5	16,0	3,4	2,3	3,5	2,8	0,9	0,6	2,7	0,8	8,4	5,8	0,1	0,3	18,8	17,7	14,4	22,9	20,4
Irlande	1,4	2,7	-	-	-	-	-	-	36,8	25,8	44,8	49,5	14,5	18,8	-	0,6	2,5	2,6	-	-	22,0
Italie	39,7	31,5	14,0	20,5	4,4	3,2	7,7	8,3	4,1	3,7	1,7	1,5	3,4	3,0	0,4	0,4	19,1	19,4	5,5	8,5	20,8
Pays-Bas	7,6	12,4	5,1	5,6	20,0	15,4	-	-	34,0	34,0	1,5	4,3	5,8	7,2	19,0	14,5	7,0	6,6	-	-	19,0
Portugal	6,5	9,6	11,1	18,8	10,2	3,1	13,9	8,0	7,2	4,7	8,1	3,6	11,4	4,8	3,6	1,1	27,2	44,8	0,8	1,5	58,2
Royaume-Uni	34,6	26,7	-	1,2	2,5	2,5	-	-	18,9	21,1	12,8	13,4	17,0	20,8	4,6	3,9	9,6	10,4	-	-	17,2
Suède	29,8	35,2	-	-	-	-	-	-	44,8	34,7	3,8	8,7	-	0,1	3,8	2,7	17,8	18,7	-	-	22,5
Union Européenne	26,5	24,6	10,4	14,1	5,6	3,5	6,5	5,7	12,8	11,9	6,9	6,6	5,7	5,0	2,9	2,3	18,2	19,3	4,6	7,1	13,4

* i = somme des valeurs absolues des écarts par OTEX entre moins de 35 ans et tous âges.

Source : RICA - Commission européenne DG Agriculture/G3 1997

La transmission familiale des exploitations agricoles dans l'UE

Les pratiques familiales de transmission des exploitations agricoles se structurent autour de deux principales questions : savoir si les différents héritiers sont traités de façon égalitaire ou pas, au moment du partage des biens des parents, et si l'unité de l'exploitation agricole en tant qu'entreprise est préservée ou non.

Ainsi, trois grands modes de transmission des exploitations agricoles peuvent être distingués dans les pays de l'UE : partage égalitaire et division possible du domaine agricole ; partage égalitaire et maintien de l'unité de l'exploitation ; absence de partage égalitaire et maintien de l'unité de l'exploitation (figure 1).

La combinaison du principe égalitaire et du partage possible en nature s'observe surtout dans l'Europe méditerranéenne. Elle est quasi généralisée en Grèce, courante en Italie et en Espagne, présente au Portugal. Même s'il n'est pas systématique et si l'émiettement des unités de production peut être évité, le partage possible en nature contribue fortement à la reproduction de petites exploitations. Il constitue ainsi un terrain favorable au développement de la pluriactivité et dans le même temps d'un système d'entreprises prestataires de services. Il contribue au maintien d'une agriculture de retraite, il peut aussi permettre plus facilement l'existence d'une agriculture de survie pour des chômeurs.

Dans certains de ces pays, des dispositifs juridiques ont été adoptés pour entraver l'émiettement des patrimoines fonciers agricoles. En règle générale, ils sont peu appliqués. L'agriculture dite « professionnelle » peut donc y pâtir de cette conception patrimoniale. Mais elle peut aussi tirer profit des activités de prestation de services.

Le principe de partage égalitaire et le maintien de l'unité de l'exploitation caractérisent bien les situations de la France, du Danemark, de la Belgique. Certes, un certain nombre d'entorses ou d'aménagements au principe égalitaire sont faits dans la pratique pour faciliter l'installation du successeur. Mais c'est sans doute là où, à capacité productive équivalente, le coût d'acquisition des entreprises est le plus élevé. Il n'est pas surprenant dans ces conditions que la Belgique, le

Danemark et la France soient précisément des pays où les jeunes agriculteurs sont beaucoup plus endettés que leurs aînés. Même si ce phénomène se retrouve maintenant dans l'ensemble des États membres. Ceci étant, quand le patrimoine des parents est suffisamment diversifié, le respect simultané des principes égalitaire et d'unité de l'exploitation crée beaucoup moins de difficultés pour le successeur agricole.

L'absence de principe égalitaire et le maintien de l'unité de l'exploitation caractérisent fondamentalement le Royaume-Uni et l'Irlande, mais aussi l'Allemagne, les Pays-Bas et – semble-t-il – l'Autriche. Au Royaume-Uni et en Irlande, cette situation est liée au droit successoral anglo-saxon, dans lequel le successeur se voit attribuer l'exploitation gratuitement. En Irlande, le successeur doit souvent en contrepartie prendre en charge ses parents. C'est encore plus le cas en Allemagne dans le cadre d'un contrat de transmission qui, de plus, peut contenir une clause de compensation monétaire des autres héritiers en cas de difficultés de ceux-ci, mais en tenant compte des capacités financières du successeur. Aux Pays-Bas, les pratiques familiales ont véritablement détourné un régime juridique pourtant égalitaire à l'origine : le rachat des terres aux parents se fait à des prix très éloignés de leur valeur sur le marché libre (moins de la moitié).

À ces deux principes – partage égalitaire/inégalitaire ; maintien ou non de l'unité de l'exploitation – qui caractérisent la transmission des biens, il conviendrait d'ajouter ceux qui caractérisent la façon dont le statut de chef d'exploitation passe d'une génération à l'autre. On peut aussi regrouper ceux-ci en deux grands thèmes : d'une part, le degré plus ou moins fort d'autorité ou d'autonomie dans les relations entre les deux générations, d'autre part l'association ou non dans le travail entre prédécesseur et successeur [3].

Compte tenu de la diversité des pratiques familiales et des régimes juridiques et fiscaux de transmission, les coûts d'acquisition des entreprises par les générations suivantes varient sensiblement d'un pays à l'autre, à capacité productive équivalente.

Figure 1
Trois modes de transmission dans l'Union européenne

	Principe égalitaire	Absence de principe égalitaire	
Partage possible de l'exploitation agricole	GRÈCE ITALIE ESPAGNE PORTUGAL		
Maintien de l'unité de l'exploitation agricole	FRANCE BELGIQUE DANEMARK	ALLEMAGNE PAYS-BAS	ROYAUME-UNI IRLANDE

Source : INRA

pendant une année). En France, les jeunes font à la fois peu appel au travail salarié (0,2 UTA salarié par exploitation de jeune contre 0,4 en moyenne) et mobilisent un peu moins de main-d'œuvre familiale (respectivement 1,3 UTA familial contre 1,4) alors que la SAU moyenne de leurs exploitations est la même que celle de leurs aînés (respectivement 62,2 contre 63,6 hectares). Au Royaume-Uni, les jeunes emploient certes 0,6 UTA salarié par exploitation, mais la main-d'œuvre salariée moyenne est de 1 UTA par exploitation dans ce pays.

Mutation des agricultures nationales

Aucune tendance commune, ou seulement dominante, ne se dégage en matière d'orientation productive des exploitations (tableau 3). En Autriche, en Allemagne et en France, les jeunes reproduisent pratiquement à l'identique la configuration productive de l'agriculture nationale. La part relative des différentes orientations technico-économiques est très proche quelle que soit la classe d'âge des chefs d'exploitation. À l'inverse, au Portugal et en Espagne, les jeunes modifient en profondeur la physionomie productive de l'agriculture. Ils sont beaucoup plus spécialisés, se détournent des systèmes mixtes de polyculture et développent le maraîchage, l'horticulture, la viticulture au détriment de l'arboriculture, des céréales et des olives. Dans les autres pays, les modifications apportées par les jeunes

sont réelles mais de moindre ampleur. Au Royaume-Uni, tous les élevages reculent au profit des céréales chez les jeunes agriculteurs. Le maraîchage et l'horticulture se renforcent aux Pays-Bas. L'évolution est similaire pour les bovins laitiers et les élevages hors sol au Danemark ainsi que pour l'élevage laitier en Irlande.

Une situation financière très variable

En matière d'actif comme d'endettement, le constat général est celui de la très forte hétérogénéité des exploitations entre pays (tableau 4). Mais dans l'ensemble des pays, hormis la Grèce, les jeunes sont plus endettés que leurs aînés.

Les comparaisons entre États membres n'ont pas grand sens quand on sait que l'endettement moyen dans les quatre pays d'Europe méditerranéenne va de 1 000 à 8 000 écus par exploitation alors qu'il va de 100 000 à 400 000 écus dans ceux d'Europe du nord. Seules l'Autriche, l'Irlande et la Finlande se situent dans une position intermédiaire entre ces deux groupes extrêmes.

Cette hétérogénéité entre pays perdure depuis la fin des années 80. Mais les choses semblent avoir évolué depuis, en ce qui concerne la situation relative des jeunes agriculteurs par rapport à leurs aînés au sein de chaque pays. En 1987, une assez bonne homogénéité existait entre classes d'âges à l'intérieur de chaque pays. Dans trois pays seulement, Belgique,

Tableau 4

La plupart des jeunes agriculteurs sont plus endettés que leurs aînés

	Actif total (Écu)		Endettement (Écu)		
	Moins de 35 ans	Indice/ensemble du pays	Moins de 35 ans	Indice/ensemble du pays	Taux d'endettement (%)
Allemagne	419 255	75	74 607	90	27,7
Autriche	282 675	105	25 609	104	8,8
Belgique	316 752	103	178 048	157	58,0
Danemark	552 821	128	409 625	128	77,0
Espagne	173 086	112	8 753	168	5,0
Finlande	169 506	109	62 131	132	38,0
France	224 844	90	96 141	110	43,0
Grèce	72 353	113	618	78	0,8
Irlande	322 368	112	19 466	141	4,5
Italie	213 415	87	2 058	100	6,7
Pays-Bas	637 534	87	279 958	110	45,0
Portugal	53 058	109	3 082	205	4,4
Royaume-Uni	640 731	84	96 576	101	23,0
Suède	326 181	114	124 173	130	41,0
Union Européenne	222 214	89	38 560	115	13,5

Source : RICA - Commission européenne DG Agriculture/G3 1997

Danemark et France, l'endettement des jeunes était significativement plus important que celui de leurs aînés. La politique d'aide à l'installation, très active uniquement dans ces trois pays, et qui rendait le crédit plus favorable pour les jeunes, semblait en constituer l'explication principale. À la fin des années 90, les jeunes Belges sont toujours largement plus endettés que leurs aînés, l'endettement des jeunes Français et des jeunes Danois est toujours supérieur à celui des autres exploitants, quoique dans des proportions un peu moindres. Mais c'est maintenant dans l'ensemble des pays, à l'exception de la Grèce, que les jeunes sont plus endettés que leurs aînés. C'est en particulier le cas du Portugal et de l'Espagne avec un recours à l'emprunt des jeunes environ deux fois plus élevé que pour les autres exploitants, même si leur niveau d'endettement est sans commune mesure avec celui des Danois, Néerlandais ou Belges.

Des résultats économiques plutôt meilleurs chez les jeunes

Globalement, les indicateurs de résultats des jeunes agriculteurs (de la valeur ajoutée au résultat courant avant impôt), qu'ils soient exprimés par exploitation ou par travailleur, sont plutôt au-dessus de la moyenne de l'ensemble des exploitations (tableau 5). C'est particulièrement le cas au Danemark, dont les jeunes sont pourtant très endettés. Un cran au-dessous, les jeunes Portugais, Espagnols et Finlandais dégagent aussi des revenus supérieurs à leurs aînés.

En Autriche, Belgique, Pays-Bas, Grèce, Italie, les jeunes ont des résultats économiques comparables à ceux des autres agriculteurs. Deux pays se différencient, le Royaume-Uni et la France, où les résultats des jeunes – tant en terme de valeur ajoutée que de revenu avant impôt – sont inférieurs à ceux de leurs aînés.

Tableau 5

Des résultats économiques plutôt meilleurs pour les jeunes agriculteurs

	Valeur ajoutée par exploitation (Écu)		RCAI/UTAns* (Écu)	
	Moins de 35 ans	Indice/ensemble du pays	Moins de 35 ans	Indice/ensemble du pays
Allemagne	56 225	91	18 567	114
Autriche	43 222	100	12 847	95
Belgique	77 231	106	26 394	101
Danemark	96 745	138	24 202	140
Espagne	26 058	118	16 525	106
Finlande	39 838	109	10 296	111
France	55 182	90	18 675	96
Grèce	13 400	100	5 204	106
Irlande	27 178	122	15 050	115
Italie	18 926	96	11 421	100
Pays-Bas	108 576	101	32 060	103
Portugal	7 595	136	1 686	104
Royaume-Uni	69 685	86	19 424	97
Suède	45 133	112	3 266	93
Union Européenne	31 984	101	12 906	103

* Résultat courant avant impôt par UTA non salarié.

Source : RICA - Commission européenne DG Agriculture/G3 1997

Bibliographie

- [1] BLANC M., PERRIER-CORNET P. (1999), « Emploi agricole : les cadres d'analyse à l'épreuve des dynamiques actuelles ». *Économie Rurale*, n° 253, pp. 8-14.
- [2] DAUCÉ P., LE HY A., PERRIER-CORNET P. (1993), Transmission des exploitations agricoles et installation des agriculteurs dans la CEE. *Actes et Communications*, n° 11, INRA, 231 p.
- [3] BLANC M., PERRIER-CORNET P. (1993), « Farm transfer and farm entry in the European community ». *Sociologia ruralis*, Vol XXXIII, pp. 319-335.